



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

---

**Ministère de la Communication, des Télécommunications, des  
Postes et de l'Economie Numérique**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE  
L'ENTREPRENARIAT NUMERIQUE FEMININ**

**Résumé extrait du Rapport provisoire**

Dakar, août 2017

SEMACO - Cité Isra Bel Air, Villa 150 – BP 35 076 Dakar Colobane -Sénégal.  
Tel: 00 221 33 832 02 92 - Email: [semaco.dakar1@yahoo.fr](mailto:semaco.dakar1@yahoo.fr) – Mob: 00 221 77 540 01 93  
Site Web: [www.semaco-technologies.com](http://www.semaco-technologies.com)

# TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE.....	2
I.1	Contexte économique .....	2
I.2.	Contexte genre .....	2
I.3.	Contexte technologique .....	2
I.4-	Expériences pilotes et dispositifs dans le domaine de l'éducation et de l'entrepreneuriat numérique féminin au Sénégal .....	3
I.5.	La disponibilité de ressources humaines de qualité.....	4
I.5.	Contraintes liées au financement.....	4
II.	CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME.....	5
II.1.	Objectif général .....	4
II.2.	Objectifs spécifiques .....	5
II.3-	Résultats.....	5
II.4.	Les cibles du programme.....	5
III -	FAISABILITE TECHNIQUE.....	9
III.1.	Objectifs du programme .....	9
III.2.	Composantes du programme.....	9
III.3.	Modèle de gestion du programme.....	17
III.3.1.	Modèle administratif.....	17
III.3.2.	Modèle économique .....	18
IV.	ANALYSE DES PARTIES PRENANTES.....	18
IV.1.	Cartographie des acteurs .....	18
V.	PLAN DE FINANCEMENT .....	22
VI-	RISQUES DU PROGRAMME.....	24
VII-	RECOMMANDATIONS.....	27
VIII-	PERSPECTIVES.....	27

# I. CONTEXTE

## I.1 Contexte économique

Le Plan Stratégique Sénégal Emergent (PSE) a pour ambition de transformer le Sénégal en un pays émergent en 2035, « avec une société solidaire et un Etat de droit ». Cette vision s'appuie sur trois (3) axes :

- (i) la transformation structurelle de l'économie,**
- (ii) l'amélioration significative des conditions de vie des populations,**
- (iii) la consolidation de l'Etat de droit à travers le renforcement des institutions, la promotion de la paix, de la sécurité et de l'intégration africaine.**

A cet effet, plusieurs secteurs ont été identifiés, parmi lesquels celui de l'économie numérique qui figure en bonne place pour la transformation économique et sociale par sa diffusion dans les secteurs prioritaires identifiés dans la réalisation du PSE.

Pour réaliser cette ambition, le Sénégal a mis en place la **stratégie « Sénégal numérique 2016- 2025 »** qui incarne l'ambition du Sénégal de maintenir une position de pays leader innovant. Cette stratégie est une vision à long terme; elle est constituée de pré requis et axes prioritaires articulés autour du slogan « le numérique pour tous et pour tous les usages en 2025 au Sénégal avec un secteur privé dynamique et innovant dans un écosystème performant » qui se donne comme objectif la création de 35 000 emplois directs à l'horizon 2025.

Cette option du gouvernement est d'autant plus pertinente, puisque menée à terme, elle permettra à notre pays, de profiter du dividende démographique, tant la forte proportion de jeunes sans emploi constitue une pesanteur dans notre société en ayant recours aux TIC<sup>1</sup>.

## I.2. Contexte genre

Les femmes sénégalaises, sont des agents économiques très dynamiques. Au-delà de leurs activités génératrices de revenus, elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial, et jouent un rôle indispensable dans le maintien de l'équilibre des ménages.

En plus des questions relatives à l'économie familiale, la problématique de l'emploi se présente également sous l'angle des disparités géographiques et de genre. Les femmes représentent 52% de la population totale et 65% de la population active (ANSD RGPHA-2013). Elles constituent un segment déterminant dans la dynamisation de l'économie. Dans les zones rurales, elles sont principalement engagées dans l'agriculture et l'élevage. En milieu urbain, le secteur informel, constitue souvent la seule opportunité pour l'insertion économique.

En 2015, le taux de chômage national des femmes est relativement bas (6.7 %), ce qui cache un taux d'emploi faible (38,7%). Le sous-emploi et l'inactivité sont également très élevés

(Source : Normes sociales et participation des femmes au marché du travail- Banque mondiale Mars 2017)

## I.3. Contexte technologique

En Afrique, le Sénégal est classé premier pays africain pour le poids d'Internet dans l'économie (I-PIB) estimé à 3,3%, du fait notamment d'une très bonne connectivité internationale et d'un bon réseau national de transmission. Il reste que, la décomposition de l'I-PIB du Sénégal montre que 91% de sa valeur est due à la consommation privée tandis que les autres dimensions telles que la contribution des investissements privés, publics et l'exportation demeurent faibles.

De par ses infrastructures, ses compétences, sa facilité et sa capacité d'innovation, les TIC constituent une opportunité pour le Sénégal en ce sens qu'elles se positionnent à la fois comme un outil :

- d'accélération de la croissance économique du pays du fait de son dynamisme
- de résorption des gaps du fait de son rôle d'effet déclencheur et d'intrant pour les secteurs sociaux comme l'éducation

En effet, les infrastructures des télécommunications du Sénégal font partie des plus développées et performantes de l'Afrique du fait en partie de son réseau numérisé et son câblage par fibre optique est passé de plus de 500 km en 2012 à 4500 km en 2017<sup>2</sup>.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le secteur des télécommunications est devenu un des secteurs les plus dynamiques de l'économie sénégalaise avec une contribution en moyenne de près de 8% par an au produit intérieur brut (PIB). Ces résultats sont surtout dus à la forte contribution de la téléphonie mobile dont la part dans la croissance du PIB s'élève à 0.8%.

La libéralisation du marché des télécommunications et les investissements réalisés dans ce secteur tant par les pouvoirs publics (75 milliards en 2008/2009) et privés (119 milliards en 2008) ont engendré la bonne couverture du territoire national où près de 1000 localités rurales sont desservies de bons taux de pénétration des services numériques<sup>3</sup>.

Selon l'ARTP, les infrastructures mobiles 2G et 3G existantes permettent d'assurer une couverture de 62% de la superficie du Sénégal et un taux de couverture de 82% de la superficie habitée, soit environ 92% de la population nationale. Avec l'arrivée de la 4G, de bonnes perspectives sont attendues<sup>4</sup>.

#### **I.4-Expériences pilotes et dispositifs dans le domaine de l'éducation et de l'entrepreneuriat numérique féminin au Sénégal**

Le système éducatif, dans son ensemble, considère les TIC comme un moyen incontournable d'amélioration de l'accès et la qualité de la formation à travers une innovation dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

L'Etat comme le secteur privé et la société civile ont multiplié les initiatives dans le domaine des TIC pour l'éducation et l'entrepreneuriat des femmes. Ces initiatives sont souvent

---

<sup>2</sup> Source : « Conférence des mardis du numérique » Juin 2017. Conférencier El Hadji Ndiougou Diouf.

<sup>3</sup> ANSD 2008

Source : Rapport Final OASIS MEDIA GROUP 2010

« Réduction de la Fracture Numérique par une meilleure intégration des TIC à l'école élémentaire à travers le recyclage utilitaire et durable des équipements informatiques. »

<sup>4</sup> Source : Rapport de synthèse des Travaux de la première rencontre des acteurs du Commerce électronique au Sénégal les 25 et 26 janvier 2017.

soutenues par les partenaires techniques et financiers et les organismes internationaux parmi lesquels : USAID- EDB, SONATEL /ORANGE, MICROSOFT etc....

### **I.5. La disponibilité de ressources humaines de qualité**

Les performances requises dans le secteur du numérique exigent des capacités d'adaptation pour suivre la rapidité des évolutions notées.

Les besoins en ressources humaines se posent en termes de disponibilité, d'employabilité, de qualification, de qualité, de quantité, face aux enjeux stratégiques de capture du dividende démographique et de création de richesses et d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.

Aujourd'hui encore, les profils produits ne répondent toujours pas aux besoins du marché en dépit du nombre élevé d'établissements où des cours axés sur le numérique sont dispensés. Les programmes de formation des établissements d'enseignement devront être adaptés aux besoins changeants liés à l'évolution rapide des technologies.

#### **I.5. Contraintes liées au financement**

Aujourd'hui encore, l'entrepreneuriat est très marqué chez les professionnels du secteur du numérique. Toutefois, les jeunes entrepreneurs du numérique bénéficient de très peu de soutien, aussi bien avant qu'après la création de leur entreprise.

Les PME qui évoluent dans le secteur du numérique sont confrontées à des difficultés d'accès à une commande publique relativement faible à cause du peu de ressources allouées au budget de l'Etat au titre des services numériques. Lorsque les financements proviennent de sources extérieures, ce sont des multinationales expérimentées qui en bénéficient. En l'absence de mécanismes de type «capital risque», le financement des activités des «start-ups» et des PME demeure un sujet de préoccupation majeure au Sénégal.

Cela s'est confirmé dans l'enquête où 68,88% de femmes déclarent n'avoir jamais bénéficié d'appui financier.

## **II. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME**

### **II.1. Objectif général**

L'objectif général du Programme de développement de l'entrepreneuriat numérique féminin est de renforcer l'autonomie économique et financière des femmes entrepreneures à travers les technologies de l'information et la communication(TIC).

### **II.2. Objectifs spécifiques**

- ❖ Accroître l'accès des femmes aux ressources et opportunités de l'économie numérique
- ❖ Créer des activités génératrices de revenus
- ❖ Réduire la fracture numérique du genre.

- ❖ Positionner le Sénégal en tant que chef de file ouest africain dans les pratiques innovantes de l'entrepreneuriat numérique.
- ❖ Améliorer la qualité des programmes de startups.
- ❖ Renforcer les liens entre la recherche appliquée, les organismes de soutien et les femmes entrepreneures.

### II.3-Résultats

#### **Résultat 1 : Vingt-trois mille trois cents femmes sont formées.**

Les besoins accrus des jeunes filles et des femmes en formation ont toujours été une préoccupation majeure pour le Sénégal. Ce programme est une occasion pour le Ministère des Postes et des Télécommunications de s'impliquer dans un rôle jusqu'ici laissé aux Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle. L'infrastructure dédiée au programme a une capacité d'accueil permettant la formation de vingt-trois mille trois cent femmes durant les cinq premières années. Les types de formations telles que esquissées dans la partie « Composante B » sont variées et prennent en compte l'initiation, l'approfondissement et la mise à niveau.

#### **Résultat 2 : Vingt-trois mille trois cents femmes sont sensibilisées à la gestion financière et aux TIC.**

L'importance des TIC dans la vie professionnelle, scolaire, entrepreneuriale n'est pas connue de toutes. Le programme se chargera alors de sensibiliser les masses populaires sur l'impact que le numérique peut avoir dans leur vie. Des journées portes-ouvertes, des activités culturelles, des concours seront périodiquement organisées à cet effet.

#### **Résultat 3 : Neuf cents entreprises sont créées**

Pour aider les femmes à bénéficier des atouts d'une entreprise formelle, les entrepreneures seront encadrées et accompagnées dans le but d'avoir une existence juridique.

#### **Résultat 4 : Trois cents entreprises ont accès au fonds spécial.**

En rendant accessible le financement aux startups, le programme permettra de prendre en charge une préoccupation majeure que les femmes ont soulevée pendant l'enquête et les entretiens.

### II.4-Les cibles du programme

- ❖ les Femmes et jeunes filles diplômées des Universités et des Ecoles de formation Supérieure
- ❖ Les femmes diplômées dans le domaine du numérique prêtes à créer leur propre entreprise
- ❖ Les femmes diplômées prêtes à créer leur propre entreprise
- ❖ Les femmes entrepreneures dans le domaine de l'économie formelle concernant l'agriculture, la santé, l'éducation, la formation, le commerce et la distribution, les services financiers, l'administration.
- ❖ Les femmes et jeunes filles dans l'économie informelle désireuse de monter en compétence dans le domaine du numérique.



**Tableau 1: Chaîne de résultats du programme**

<b>Intitulé Programme</b> : Etude de faisabilité pour le développement de l'entrepreneuriat numérique féminin						
<b>Objectif</b> : Renforcement de l'autonomie économique et financière des femmes entrepreneures à travers les TIC.						
<b>Chaîne des résultats</b>		<b>IOV(*)</b>	<b>IOV</b>	<b>IOV</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Observations</b>
		Indicateurs	Situation de référence	Situation d'évaluation		
<b>Effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'accès des femmes aux ressources et opportunités de l'économie numérique</li> <li>• Créer des activités génératrices de revenus</li> <li>• Réduire la fracture numérique du genre.</li> <li>• Améliorer la qualité des programmes de startups.</li> <li>• Renforcer les liens entre la recherche appliquée, les organismes de soutien et les femmes entrepreneures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de micro entreprises créés par les jeunes filles et les femmes, dans le cadre du programme, et toujours fonctionnelles</li> <li>• Proportion de jeunes filles diplômées prêtes à créer leur propre entreprise</li> </ul>			Rapport d'enquête	
<b>Résultat 1</b>	<b>Vingt-trois mille trois cents femmes sont formées.</b>	Nombre de femmes formées	<b>19,79% sont formées</b>		Rapport d'enquête	
<b>Résultat 2</b>	Vingt-trois mille trois cents femmes sont sensibilisées à la gestion financière et aux TIC.	Nombre de femmes sensibilisées	<b>3,11% sensibilisées par des proches</b>		Rapport d'enquête	
<b>Résultat 3</b>	Neuf cents entreprises sont créées	Nombre d'entreprises numériques créées	40,89% des femmes ont constitué une entreprise		Rapport d'enquête	



<b>Résultat 4</b>	Trois cents entreprises créées ont accès au fonds spécial	Nombre de femmes financées par année	31,12% de femmes ont accès au crédit		Rapport d'enquête	
<b>Activités par Composante</b>	<b>Composante 1.</b> Maisons Numériques (Infrastructure technologiques <b>Composante 2 : Formation et Encadrement</b> <b>Composante 3 :</b> Création d'entreprises <b>Composante 4 :</b> Fonds spécial				<b>Ressources par composantes en F.CFA</b>  <b>Composante 1 : 3 074 159 360</b> <b>Composante 2&amp;3 : 1 729 568 160</b> <b>Composante 4 : 500 000 000</b> <b>TOTAL = 5 303 727 520</b> <b>Etat =</b> <b>PTF=</b> <b>Opérateurs télécom :</b>	

Source : SEMACO

## III - FAISABILITE TECHNIQUE

### III.1. Objectifs du programme

L'objectif de développement du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Numérique Féminin est de renforcer l'accès des femmes aux infrastructures technologiques aux services et innovations numériques durables et diversifiées, en vue de réduire la fracture numérique et d'accélérer le processus d'autonomisation des femmes.

### III.2. Composantes du programme

Pour atteindre les objectifs de développement visés et créer une logique de résultats, les activités du programme seront regroupées en quatre composantes :

- A. Mise en place de cinq (5) maisons numériques ;
- B. Formation et encadrement des femmes ;
- C. Création d'entreprises ;
- D. Mise en place d'un fonds spécial.

#### a. COMPOSANTE A : Mise en place des maisons numériques

##### CARACTERISATION :

La Maison Numérique est une infrastructure technologique qui constitue la plate-forme du programme.

Chaque Maison Numérique sera bâtie sur une superficie de 1450 m<sup>2</sup>, avec un bâtiment à deux niveaux. Elle servira à la capacitation numérique des femmes entrepreneurs, et offre une plateforme numérique multifonctionnelle d'une haute facture technologique dont le fonctionnement est articulé autour de trois pôles :

- le pôle **ressources documentaires**,
- le pôle **ressources technologiques**
- le pôle **administratif**.

**Tableau 2: Composition du pôle ressources documentaires**

Intitulé	Quantité
Bibliothèque	1
Médiatique	1

Source : SEMACO

## POLE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

**Tableau 3: Composition Pole Ressources Technologiques**

<b>Intitulé</b>	<b>Quantité</b>
Salle de formation	3
Laboratoire	1
Espace pilote	1
Espace de co-working	1
Bureau individuel entreprise	5
Salle Maintenance	1
Salle Fab Lab	1

Source : SEMACO

## POLE ADMINISTRATIF

**Tableau 4: Composition Pôle administratif**

<b>Intitulé</b>	<b>Quantité</b>
Bureau Administration	4
Grande salle de conférence	1
Garderie	1
Magasin	3
Accueil	1
Restaurant	1
Aire de jeu pour les enfants	1
Parking,	1
Cour avant,	1
Espace vert	1
Bloc toilettes pour hommes et femmes	2

Source :SEMACO

## MATERIEL ET EQUIPEMENTS

- ✓ Plaquettes solaires
- ✓ Antennes réseaux
- ✓ Serveurs
- ✓ Routeurs
- ✓ Ordinateurs fixes
- ✓ Imprimantes
- ✓ Ecouteurs, souris, claviers
- ✓ Ordinateurs portables
- ✓ Tablettes interactives
- ✓ Supports de stockages

- ✓ Scanner
- ✓ Photocopieur
- ✓ Vidéo projecteurs
- ✓ Ecrans de projection
- ✓ Smart boards ou tableaux numériques interactifs
- ✓ Show Box (Ecran d'affichage dynamique)

#### **MOBILIER BUREAU**

- ✓ Bureau Président
- ✓ Bureau simple
- ✓ Fauteuil
- ✓ Table de réunion
- ✓ Table de conférence
- ✓ Armoire
- ✓ Chaise visiteur
- ✓ Chaise de bureau

#### **OBJECTIF**

L'objectif est de doter au programme une infrastructure intelligente qui matérialise la présence du programme dans les zones cibles. Cette infrastructure dont les compartiments sont décrits ci haut constitue la plateforme du programme.

#### **LES ACTEURS**

La Maison digitale évoluera dans un environnement de Recherche-Développement, composé de plusieurs intervenants comme suit :

**Figure 1: Les acteurs**



## LE BUDGET : 3074159 360 F.CFA

Le budget total de cette composante comprend les coûts suivants:

- Bâtiment (Génie civil et gros œuvres)
- Equipement mobilier
- Equipement technologique (matériel, applications et connectivité)
- Equipement énergétique.

### ESTIMATION DES COUTS DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON NUMERIQUE

#### COUT DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	SURFACE en (m <sup>2</sup> )	SRFACE TOTALE (m <sup>2</sup> )	COUT TOTAL
<b>A REZ DE CHAUSSEE</b>				
1	<b>BUREAUX</b>		62,10	15 525 000
	BUREAU GESTIONNAIRE	20,00		
	TOILETTE	4,20		
	BUREAU SECRETAIRE	13,50		
	BUREAU 3	10,90		
	BUREAU 4	13,50		
2	<b>SALLE DE CONFERENCE</b>		60,00	15 000 000
3	<b>UNITE DE RECYCLAGE</b>		27,00	6 750 000
	UNITE DE RECYCLAGE	20,00		
	MAGASIN DE STOCKAGE	7,00		
4	<b>SALLE DE FABRICATION</b>		26,50	6 625 000
5	<b>REFECTOIRE</b>		54,20	13 550 000
	REFECTOIRE	35,00		
	CUISINE	19,20		
6	<b>GARDERIE</b>		77,70	19 425 000
	GARDERIE	59,00		
	TOILETTES ENFANTS	7,20		
	TOILETTES PERSONNELLES	3,50		
	VESTIAIRE -RANGEMENT	8,00		
7	<b>TOILETTES</b>		19,00	4 750 000
	TOILETTES HOMMES	7,50		
	TOILETTES FEMMES	11,50		
8	<b>RANGEMENTS</b>		16,50	2 887 500
	MAGASIN	16,50		
9	<b>ESPACE DE CIRCULATION</b>		97,50	17 062 500
	ATTENTE	10,00		
	ACCUEIL	3,00		

	HALL	21,00		
	DEGAGEMENTS, COULOIRS, TERRASSE	63,50		
<b>SOUS TOTAL REZ DE CHAUSSEE</b>			<b>440,50</b>	<b>101 575 000</b>

<b>B ETAGE</b>				
<b>1</b>	<b>SALLES DE FORMATIONS</b>		<b>111,40</b>	<b>27 850 000</b>
	SALLE 1	22,50		
	SALLE 2	37,50		
	SALLE 3	51,40		
<b>2</b>	<b>ESPACE CO-WORKING</b>		<b>85,00</b>	<b>21 250 000</b>
	BUREAU 1	10,80		
	BUREAU 2	10,80		
	BUREAU 3	10,80		
	BUREAU 4	10,80		
	BUREAU 5	10,80		
	ESPACE CO-WORKING	31,00		
<b>3</b>	<b>MEDIATHEQUE</b>		<b>40,00</b>	<b>10 000 000</b>
<b>4</b>	<b>LABORATOIRE</b>		<b>64,00</b>	<b>16 000 000</b>
	LABORATOIRE	48,00		
	SALLE DES MACHINES	16,00		
<b>5</b>	<b>TOILETTES</b>		<b>19,00</b>	<b>4 750 000</b>
	TOILETTES HOMMES	7,50		
	TOILETTES FEMMES	11,50		
<b>6</b>	<b>RANGEMENTS</b>		<b>19,00</b>	<b>3 325 000</b>
	MAGASIN	19,00		
<b>7</b>	<b>ESPACE DE CIRCULATION</b>		<b>119,00</b>	<b>20 825 000</b>
	DEGAGEMENTS-COULOIRS	85,00		
	TERRASSE	34,00		
<b>SOUS TOTAL ETAGE</b>			<b>457,40</b>	<b>104 000 000</b>

<b>C</b>	<b>AMENAGEMENTS EXTERIEURS</b>		<b>645,00</b>	<b>9 675 000</b>
	PARKING	150,00		
	COUR AVANT	170,00		
	AIRE DE JEU	75,00		
	ESPACE VERT	250,00		
<b>SOUS TOTAL AMENAGEMENTS EXTERIEURS</b>			<b>645,00</b>	<b>9 675 000</b>

<b>TOTAL GENERAL HORS TAXES</b>			<b>215 250 000</b>
---------------------------------	--	--	--------------------

(TVA 18%)		<b>38 745 000</b>
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>		<b>253 995 000</b>
<b>TOTAL GENERAL 5 MAISONS DIGITALES</b>		<b>1 269 975 000</b>

### **COMPOSANTE B : Formation et encadrement**

Cette composante du programme n'a pas vocation à constituer un modèle limitant la créativité et l'initiative des équipes pédagogiques. Il a pour but d'éclairer par quelques idées de mises en œuvre possibles, la formation à mettre en œuvre. Nous n'entrerons donc pas ici dans les considérations de syllabus et de cortex de cours à fournir aux bénéficiaires du programme.

#### **ACTEURS :**

Les fournisseurs de services numériques à l'exemple de CISCO, de Microsoft, de Google qui ont expressément manifesté leur intérêt de participer dans la conception et la formation des formateurs, les universités, l'ESMT, avec la coordination du Ministère des Postes et des Télécommunications constituent les principaux acteurs chargés du management de cette composante.

En effet, pour les fournisseurs de services de formation dans le numérique, l'intérêt est qu'ils ont déjà proposé des catalogues de formation qu'ils mettront gracieusement à la disposition du programme. L'autre intérêt est relatif à la certification qui résulte de ces formations.

Pour les Labs, à l'exemple de Jokkolabs et de CTIC, le concept d'incubation a été expérimenté et réussi. Ils constituent à cet effet les premiers acteurs invités dans la réalisation d'activités pilotes.

Jokkolabs et de CTIC sont en effet disposés à accompagner le programme à travers des conventions de partenariat.

**BUDGET : 1 349 063 165 F.CFA**

### **COMPOSANTE C : Création d'entreprise**

S'il y a un domaine que le numérique bouleverse, c'est bien la création d'entreprise. Les nouveaux outils apportent une nouvelle façon d'entreprendre, plus légère, plus coopérative, plus ouverte sur le monde et plus créative autant dans les produits et services proposés que dans l'organisation du travail. Le numérique a ouvert un champ des possibles qui ne se tari pas.

Etre salarié ou intervenir sur commande à la mission ? Dans le numérique, il est, plus qu'ailleurs, très facile de choisir son statut. Nombre de développeurs web, graphistes, consultants ou informaticiens travaillent en freelance à la demande des entreprises qui les sollicitent ponctuellement.

Jamais il n'a été aussi facile d'entreprendre que dans le numérique car cela nécessite peu d'investissement, une structure légère qui peut se transformer en entreprise dotée d'un fort potentiel de croissance. Une bonne idée peut donner une belle Start-up. Le numérique a ouvert les vannes de l'entrepreneuriat pour qui a l'audace de s'y lancer.

La création du statut d'auto-entrepreneur, par son côté souple et peu taxé, a permis le développement d'une large frange de travailleurs indépendants. Bien souvent, ils n'ont besoin que d'un coin de bureau et d'un ordinateur pour réaliser leur prestation. Mais attention, le travail indépendant nécessite une grande rigueur personnelle et implique une autonomie importante qui ne convient pas à tout le monde.

### **CARACTERISATION :**

Le respect de toutes les procédures administratives pour disposer de la forme d'entreprise la plus adéquate pour l'entrepreneuse semble facile car les formalités de constitution sont renseignées par les structures d'accueil et de création, notamment l'APIX.

Néanmoins beaucoup d'entreprises ne demeurent pas en règle. Il s'y ajoute un problème d'organisation et de gestion de l'entreprise. En effet la tenue de la comptabilité, le libellé des contrats, l'élaboration d'un plan d'affaire restent des compétences à part et nécessitent une imprégnation pour rendre l'entrepreneuse autonome.

C'est pourquoi en dehors des formations relatives aux TIC, d'autres types de formations sont envisagées pour les bénéficiaires du programme. Il s'agira :

- De la gestion d'entreprise
- Du marketing
- De la gestion de programme
- Etc.

### **OBJECTIFS**

Le programme vise à aider les initiatives privées lorsqu'elles ont un caractère social ou lorsque la rentabilité et le niveau d'innovation présentent à suffisance la pérennité de l'entreprise. Cette démarche s'inspire des programmes de promotion de l'entrepreneuriat numérique où les meilleures entrepreneuses sont récompensées et accompagnées.

### **EXECUTION :**

L'exécution de cette composante se fera à travers une promotion interne et une promotion externe.

La promotion interne signifie que le programme se charge de donner aux bénéficiaires toutes les conditions de créativité et d'épanouissement pour sélectionner à l'issue de tests, les meilleures. Celles-ci seront accompagnées par le programme pour la pérennité de l'entreprise ainsi créée.

La promotion externe signifie que les bénéficiaires du programme seront préparés à toutes les compétitions nationales et internationales en vue de promouvoir l'expertise nationale et le leadership sénégalais dans le numérique.



## **ACTEURS :**

Les opérateurs de télécommunications, les fournisseurs de produits et services numériques, l'état et les institutions de crédit et d'assurances, sous la coordination du Ministère des Postes et des Télécommunications participeront activement à la promotion de l'innovation et de l'émulation.

Parmi ces groupes d'acteurs, on peut citer les structures ci-dessous qui ont déjà une expérience avérée dans les domaines de l'encadrement, de la formation et de l'accompagnement des entrepreneures. Il s'agit de :

- ❖ CTIC : Centre d'incubateur, de formation et d'accompagnement des initiatives innovantes dans le numérique.
- ❖ ADEPME : Rôle d'encadrement ; d'accompagnement et d'informatisation des PME.
- ❖ ANPEJ : Rôle d'encadrement, d'accompagnement et de financement des porteurs de programme

## **BUDGET : 380 504 995 F.CFA**

### **COMPOSANTE D : Fonds Spécial**

Le fonds est une disposition spéciale destinée au financement de l'entrepreneuriat numérique féminin.

### **CARACTERISATION**

La mise en place d'un fonds spécial complète la logique du programme et résout le problème d'accès au crédit soulevé dans l'enquête par les femmes. Le fonds aura trois missions :

- Mettre des crédits pour le financement de l'entrepreneuriat numérique
- Mettre un fonds de garantie à la disposition des institutions de micro finances pour leur permettre d'accorder des crédits aux femmes à des taux d'intérêts bonifiés;
- Mettre en place un dispositif permanent d'accompagnement et de suivi des porteurs de programmes pendant toute la durée du programme.

### **OBJECTIFS**

Les objectifs du fonds sont les suivants :

- Augmenter l'accès au crédit des entrepreneures;
- Réduire le coût de financement des programmes en minimisant les risques liés aux crédits;
- Réduire au maximum le risque de sinistres des PME et créer une relation de confiance avec les institutions financières;

- Favoriser la création d'emplois durables par l'accompagnement et le suivi des porteurs

## **EXECUTION**

L'éligibilité au fond dépendra du niveau d'innovation du programme, du caractère social de celui-ci et de sa rentabilité financière. Des spécialistes définiront une fonction de scoring pour une bonne gestion du fonds.

Pour la première phase, le fonds garantira des prêts avec un intérêt de 5% et sans caution.

## **ACTEURS**

Les banques et institutions de micro finances seront davantage sensibilisées par rapport à l'entrepreneuriat numérique et au risque intrinsèque à cette type d'entreprise.

Parmi ces structures, on peut citer la BNDE, l'ACEP, l'IMCEC, PAMECAS, CMS etc. et le FONGIP.

**BUDGET :** Les ressources du fonds représentent 10% du budget global, soit un montant de **500 000 000 F CFA**

### **III.3. Modèle de gestion du programme**

#### **III.3.1. Modèle administratif**

Le programme aura trois instances :

- ✓ Un Comité de surveillance
- ✓ Un Bureau Exécutif
- ✓ Des Pôles d'Entrepreneuriat Numérique (POLEN)

#### **a. Le Comité de Surveillance**

Le Comité de Surveillance définit les orientations stratégiques du programme ; il est également chargé de :

- la mobilisation des ressources,
- la validation des programmes annuels du bureau exécutif.

Il sera composé du Ministère des Postes et des Télécommunications, du Ministère des Finances, des Opérateurs de Télécommunications, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des Entrepreneures.

#### **b. Le Bureau Exécutif**

Le Bureau Exécutif élabore les programmes annuels et exécute les missions du programme. Il est dirigé par un directeur proposé par le Ministre des Postes et des Télécommunications et nommé par le Président de la République.

Le Bureau Exécutif est également chargé des travaux de démarrage du programme.

#### **c. POLEN**

Ce sont les administrations des zones des programmes. Ils exécutent le programme élaboré par le Bureau Exécutif et validé par le Comité de Surveillance. Le personnel sera composé de fonctionnaires et d'autres agents et consultants recrutés par le Bureau Exécutif.

### III.3.2. Modèle économique

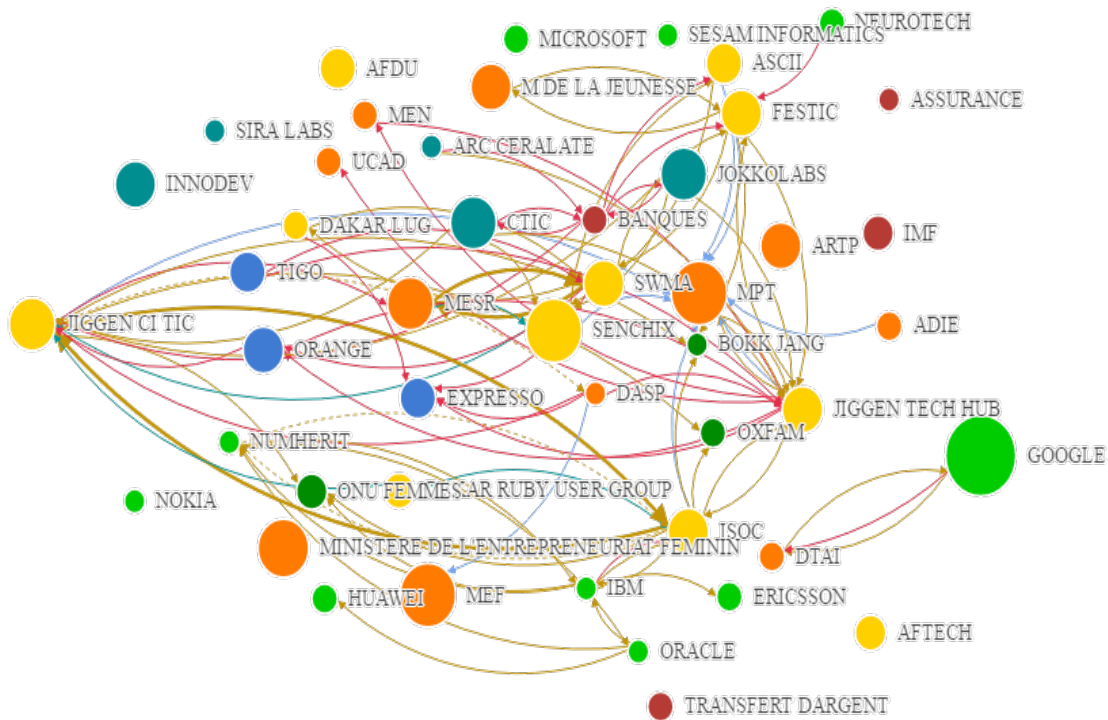
Le programme sera financé par l'état du Sénégal, les partenaires techniques et financiers, le fonds de développement du service universel des télécommunications et des opérateurs de télécommunications dans sa première phase. Les ressources nécessaires à l'investissement devront être libérées dès la première année de mise en place du programme.

Les produits et services générés par le programme seront offerts aux bénéficiaires en contrepartie d'une participation partielle. Ce seront des frais d'incubation, de formation, d'occupation des espaces de co-working, etc. Ces recettes couvriront les charges d'exploitation et les charges de personnel à partir de la cinquième année du programme.

## IV. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

### IV.1. Cartographie des acteurs

**Figure 2** Cartographie des acteurs



La cartographie des parties prenantes montrent les différentes relations qui existent entre elles. Ce sont des relations de financement, d'assistance technique et de réseautage.

Pour mieux appréhender les rôles des parties prenantes et les effets du programme sur elles, elles ont été regroupées comme suit :

- **Etat**
- **Associations**
- **Entrepreneures**
- **Institutions financières**
- **Société privé**
- **Incubateurs**
- **ONG**
- **PTF**

#### **Classification des parties prenantes**

<b>GROUPE</b>	<b>COMPOSITION</b>
ETAT	-MPT -MEFP et ses démembrements -MFEEF -MJEC -MESR -MFPA -MS -MAER -ANPEJ -ARTP -ADEPME -FONGIP
ASSOCIATIONS	-SECHIX -JIGGEN CITIC -FESTIC -ISOC -AFDU -ADTEC -DAKAR LEUG -SWMA -ASCII -DAKAR RUBY USER GROUP
ENTREPRENEURS /UTILISATRICES	-SENTRUST -AVANTAGE DISTRIBUTION

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MODELSIS</li> <li>-SOIRETUL</li> <li>-SANTE DIJEN</li> <li>-NDOUGOU</li> <li>-CIRAFINANCE</li> </ul>
INSTITUTIONS FINANCIERES	<ul style="list-style-type: none"> <li>-TRANSFERT D'ARGENT</li> <li>-INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE</li> <li>-BANQUES</li> <li>-ASSURANCES</li> </ul>
OPERATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>-ORANGE</li> <li>-EXPRESSO</li> <li>-TIGO</li> </ul>
INCUBATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>-JOCOLABS</li> <li>-CTIC</li> <li>-ARC CERALATE</li> <li>-SIRA LABS</li> <li>-INODEV</li> </ul>
ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>-BOOK JANG</li> <li>-OXFAM</li> </ul>
PTF	<ul style="list-style-type: none"> <li>-ONUFEMMES</li> <li>-IUT</li> <li>-BANQUE MONDIALE</li> <li>-BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT</li> <li>-COOPERATION INTERNATIONALE</li> </ul>

Source : SEMACO

## Récapitulatif des effets sur les acteurs

Nom groupe affecté	Taille du groupe	Identification des effets					Effet monétaire ment valorisable		Catégorisation globale du groupe affecté			Justification
		Effet	Direct	Indirect	Positif	Négatif	OUI	NON	Bénéficiaire direct	Bénéficiaire indirect	Groupe affecté négativement	
Entrepreneures numériques		Capacitation des entrepreneures	oui		oui		oui		oui			
		Augmentation des revenus	oui		oui		oui		oui			
		Accès au financement	oui		oui		oui		oui			
Entrepreneures-utilisatrices		Capacitation des entrepreneures	oui		oui		oui		oui			
		Augmentation des revenus	oui		oui		oui		oui			
Fournisseurs		Capacitation des entrepreneures		oui	oui		oui			oui		
Institutions de crédits		Taux d'intérêt		oui	oui		oui			oui		
État (Programme)		Coût du programme (investissement, dépenses de fonctionnement)	oui			oui	oui					Dépense publique d'investissement

## V. PLAN DE FINANCEMENT

	PLAN DE FINANCEMENT					
INVESTISSEMENT	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Terrains	77100000					77100000
Bâtiments	1269975000					1269975000
Machines et matériels d'exploitation	460905000					460905000
Outillage et divers	50000000					50000000
Matériel et Mobilier de bureau	208750000					208750000
Matériel de transport	355 300 000					355300000
Equipement solaire	652129360					652129360
<b>TOTAL</b>	<b>3074159360</b>					<b>3074159360</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Matières et fournitures		9000000	9180000	9000001	9180001,02	36360002,02
Electricité et Eau	500000	9000001	9180001,02	9000002	9180002,04	36860006,06
Carburant Véhicule	1440000	9000002	9180002,04	9000003	9180003,06	37800010,1
Téléphone	600000	9000003	9180003,06	9000004	9180004,08	36960014,14
Maintenance	600000	9000004	9180004,08	9000005	9180005,1	36960018,18
Energie solaire		9000005	9180005,1	9000006	9180006,12	36360022,22
<b>Total</b>	<b>3140000</b>	<b>54000015</b>	<b>55080015,3</b>	<b>54000021</b>	<b>55080021,42</b>	<b>221300072,7</b>
<b>CHARGE DE PERSONNEL</b>						
Personnel de Coordination	48000000	48000000	48000000	48000000	48000000	
Administrateur		30000000	30600000	31212000	31836240	90000000
Assistante		12000000	12240000	12484800	12734496	45000000

Comptable		18000000	18360000	18727200	19101744	60000000
Agent Administratif		9000000	9180000	9363600	9550872	45000000
Chauffeur		22500000	22950000	23409000	23877180	37500000
Gardien		12000000	12240000	12484800	12734496	60000000
Agent garderie		22500000	22950000	23409000	23877180	75000000
Agent de maintenance		9000000	9180000	9363600	9550872	75000000
<b>Total</b>		<b>135000000</b>	<b>137700000</b>	<b>140454000</b>	<b>143263080</b>	<b>75000000</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL PERMANENT</b>		18900000	19278000	19278000	19278000	67200000
Formateurs/Encadreurs		75000000	75000000	75000000	75000000	450000000
Total	48000000	411900000	417678000	423186000	428804160	1079700000
Fonds spécial						500000000
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>3122159360</b>	<b>411900000</b>	<b>417678000</b>	<b>423186000</b>	<b>428804160</b>	<b>5303727520</b>



## VI-RISQUES DU PROGRAMME

Divers risques sont à prendre en compte dans la mise en œuvre du programme. Il s'agit : (i) le changement dans la gestion des finances publiques ; (ii) des problèmes de désuétude liés à l'évolution des TIC; (iii) la surpopulation d'entrepreneurs numériques, (iv) du manque d'engouement des utilisateurs ; (v) du non-respect des contrats des contrats et des protocoles entre parties prenantes. Les risques, leur niveau et mesures d'atténuation sont récapitulés dans le tableau suivant :

## Tableau des Risques du programme

RISQUES	NIVEAU	MESURES D'ATENUATION
<p><b>Le changement dans la gestion des finances publiques.</b> La loi organique n°2011-15 du 8 juillet 2011 relative aux lois de finances a consacré un nouveau paradigme dans la gestion des finances publiques du Sénégal. Conformément au cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, elle prévoit l'introduction de la pluri annualité dans la programmation budgétaire, son exécution à travers le budget programme, la mesure de la performance de l'action publique et le transfert du pouvoir d'ordonnancement du Ministère chargés des finances aux Ministères sectoriels.</p> <p>Les programmes actuels sont inscrits dans le PTIP. La retranscription du même programme dans le DPPD (Document de programmation pluriannuel des dépenses) peuvent induire à des retards d'exécution de budget ou une non lisibilité des dépenses dans le DPPD ;</p>	Moyen	Le Ministère des Postes et des Télécommunications devrait présenter en 2018 un budget programme et y inscrire telle qu'elle le présent programme.
<p><b>Les problèmes de désuétude liés à l'évolution des TIC..</b> Il y a un risque que les générations d'équipements et de technologies mises en place pendant la phase d'implantation soient dépassées avant la fin de la première phase du programme. Ceci correspondra à un amortissement anticipé des immobilisations corporelles et incorporelles.</p>	Moyen	La passation des marchés d'équipement et de licence devra beaucoup tenir compte de l'état de la recherche et de l'innovation.
<p><b>Risques liés à la surpopulation d'entrepreneurs.</b> Premièrement la passion dans l'utilisation des TIC peut provoquer un abandon des métiers classiques pour les utilisatrices. Deuxièmement, le problème rencontré dans les années 80 avec une surpopulation de diplômés en sciences économiques pourrait se reproduire cette fois-ci avec les entrepreneures numériques.</p>	Moyen	Augmenter la part de marché des entrepreneures numériques dans la commande publique. Adapter les curricula de manière à ce qu'ils répondent aux besoins réels du marché et de productivité.

<p><b>Le manque d'engouement des utilisateurs.</b> La compétition internationale et le fait que des pays développés aient adopté cette stratégie il y a des décennies, et que plusieurs solutions open source ont été promues, constituent un risque pour les entrepreneures locales par rapport à l'utilisation de leurs produits et services.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Pour pallier cette situation, il faut accompagner le programme par une grande campagne de sensibilisation.</p>
<p>Risques liés au <b>non-respect des contrats et des protocoles entre parties prenantes.</b> La réussite du programme dépend de la synergie d'actions des parties prenantes.</p>	<p>Moyen</p>	
<p>Difficultés dans la mobilisation des ressources financières : Les bailleurs qui s'engagent pour financer en partie ce programme peuvent changer leurs politiques réorienter leurs priorités.</p>	<p>Moyen</p>	<p>La pluri-annualité des dépenses apporte une rigidité aux réorientations politiques et économiques.</p>

Source : SEMACO, enquête auprès des femmes, Avril 2017

## **VII- RECOMMANDATIONS**

**Recommandation 1** : Mettre effectivement en œuvre ce programme compte de son importance signalée par toutes les parties prenantes

**Recommandation 2** : Clarification des conventions et contrats entre les parties prenantes

**Recommandation 3** : S'ouvrir à d'autres opportunités de financement pour pallier au risque de non mobilisation de la totalité des ressources prévues.

**Recommandation 4** : Loger le fonds spécial du programme au FONGIP.

**Recommandation 5** : Appliquer les dispositions de la Loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 relative à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises, modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre 2012, pour renforcer le développement des PME créées par des femmes.

Cette loi parfois référencée loi n°2007-49 du 6 février 2008, stipule en son article 33 que « Des mesures spécifiques destinées à favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat féminin sont initiées en accord avec la stratégie du Ministère chargé de l'Entrepreneuriat féminin. Conformément à l'article 17 de cette loi, 15% des parts de marchés publics réservés aux PME reconnues sont accordées aux entreprises appartenant aux femmes ». (Art.17.- En conformité avec les dispositions du Code des Marchés publics, l'État réserve exclusivement au PME reconnues, certains marchés publics.).

## **VIII- PERSPECTIVES**

**Perspectives 1** : Pérennisation du programme

**Perspectives 2** : Etendre le programme aux autres régions du Sénégal.